



Santé et sécurité
Health and Safety

VOTRE RÔLE

En tant que membre du comité ou représentante ou représentant en sécurité, vous êtes une référence en matière de santé et de sécurité au travail. Vos collègues peuvent se tourner vers vous en cas de problème.

La *Liste d'inspection du lieu de travail* vous aidera à évaluer la santé et la sécurité dans votre milieu de travail.

Vos responsabilités

PLANIFIER

- Promouvoir et surveiller la conformité aux règlements en matière de santé et sécurité
- Tenter de renforcer les normes de santé et sécurité au-delà des exigences légales
- Participer aux évaluations et à l'élaboration de programmes de contrôle des substances dangereuses

VÉRIFIER

- Transmettre les suggestions du personnel
- Participer à la détermination et au contrôle des dangers
- Étudier les programmes de sécurité d'autres entreprises pour améliorer son propre programme
- Mener des audits à l'aide de la *Liste d'inspection du lieu de travail*
- Donner des conseils sur l'équipement de protection individuelle
- Surveiller l'efficacité du programme de santé et sécurité

FAIRE

- Assister à toutes les réunions du comité
- Recevoir, examiner et résoudre les préoccupations en matière de santé et sécurité du personnel
- Enquêter sur les cas de refus d'effectuer un travail dangereux et donner des conseils à ce sujet
- Participer aux enquêtes sur les incidents

AGIR

- Formuler des recommandations en matière de santé et sécurité
- Offrir des programmes de formation en santé et sécurité
- Aider à l'élaboration de règles en matière de santé et sécurité
- Aider à l'élaboration de procédures de travail sécuritaires
- Assurer l'efficacité du comité en remplissant régulièrement la *Liste de vérification de l'efficacité des comités de santé et de sécurité*



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

LISTE D'INSPECTION

du lieu de travail



Santé et sécurité
Health and Safety

LOIS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	Oui	Non	Suivi
SUPÉRIEURES ET SUPÉRIEURS HIÉRARCHIQUES			
Ont-ils reçu une formation en santé et sécurité?			
Comprennent-ils leurs fonctions?			
Sont-ils tenus responsables en ce qui concerne la santé et sécurité?			
PERSONNES SALARIÉES			
Ont-elles reçu une formation sur les pratiques de travail sécuritaires?			
Comprennent-elles leurs obligations?			
Connaissent-elles leurs droits?			
Signalent-elles les conditions et les pratiques dangereuses?			
Participent-elles à l'élaboration du programme et des pratiques de travail sécuritaires?			
SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL (SIMDUT)			
Les fiches signalétiques sont-elles accessibles?			
Tous les contenants ont-ils une étiquette de produit et une étiquette du SIMDUT?			
Les dangers associés aux produits de consommation (p. ex. produits de nettoyage) sont-ils indiqués?			
Le personnel est-il formé et connaît-il les matières dangereuses présentes dans le milieu de travail?			

LOIS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	Oui	Non	Suivi
ANALYSE DE LA SÉCURITÉ DES TÂCHES			
Y a-t-il des procédures écrites?			
Les responsabilités sont-elles définies?			
L'analyse sert-elle à élaborer des pratiques de travail sécuritaires?			
Une analyse du risque professionnel de routine est-elle menée régulièrement?			
COMITÉ MIXTE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ			
Un mandat a-t-il été établi?			
Les membres du comité bénéficient-ils d'une formation sur la santé et la sécurité?			
Le comité tient-il régulièrement des réunions?			
Les procès-verbaux sont-ils publiés régulièrement?			
Le comité consigne-t-il les dangers et les atténue-t-il?			
Le comité consigne-t-il les recommandations et en fait-il le suivi?			
INSPECTION DU LIEU DE TRAVAIL			
Y a-t-il une équipe d'inspection?			
Des inspections sont-elles menées régulièrement?			
Y a-t-il une liste de vérification établie?			
Les rapports sont-ils présentés aux réunions du comité?			
Des mesures sont-elles être prises en réponse aux recommandations?			

LOIS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	Oui	Non	Suivi
SIGNALEMENT DES DANGERS			
Le mécanisme et le format de signalement ont-ils été établis?			
A-t-on désigné des responsables pour le suivi?			
La direction prend-elle des mesures à la suite des signalements?			
SIGNALEMENT DES INCIDENTS			
Le personnel comprend-il le but des enquêtes?			
Les incidents sont-ils tous signalés?			
La procédure établie est-elle comprise par le personnel et la direction?			
Les responsabilités liées aux signalements et aux enquêtes sont-elles clairement définies?			
ENQUÊTE ET SUIVI			
Y a-t-il une procédure d'enquête écrite?			
Les enquêteuses et enquêteurs de l'employeur (ou des supérieures ou supérieurs) ont-ils reçu une formation?			
Les procédures de signalement sont-elles clairement définies?			
Les responsabilités liées aux mesures correctives sont-elles définies?			
Les résultats de l'enquête et les mesures correctives sont-ils communiqués au personnel?			
Est-ce que tout le monde comprend qu'un travail bien fait est toujours fait de façon sécuritaire?			
Les procédures de travail sécuritaire sont-elles communiquées, comprises et suivies, et des commentaires sont-ils fournis?			

LOIS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	Oui	Non	Suivi
CONSIGNATION DES INCIDENTS ET DES BLESSURES			
Les cas de blessure et de maladie sont-ils tous documentés?			
Les données sur les blessures et les maladies sont-elles examinées annuellement?			
Y a-t-il des objectifs de prévention à court et à long terme?			
Les mesures préventives nécessaires sont-elles mises en œuvre?			
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE			
Y a-t-il une procédure écrite?			
L'équipement est-il accessible selon les besoins?			
Offre-t-on une formation sur l'utilisation, l'entretien et le remplacement de l'équipement?			
PROCÉDURES D'URGENCE			
Les urgences potentielles sont-elles toutes recensées?			
Y a-t-il une équipe d'intervention d'urgence formée sur place?			
Les procédures sont-elles communiquées par écrit?			
Les responsabilités en matière d'intervention d'urgence ont-elles été attribuées?			
Y a-t-il un plan d'évacuation établi?			
Les membres du personnel connaissent-ils le signal de fin d'alerte?			
PREMIERS SOINS			
Les installations de premiers soins sont-elles clairement indiquées?			
La responsabilité de la trousse de premiers soins a-t-elle été attribuée?			

LOIS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	Oui	Non	Suivi
Y a-t-il des secouristes qualifiés sur place?			
Tient-on un registre des premiers soins?			
La marche à suivre pour obtenir une aide médicale est-elle bien établie, communiquée et comprise par tout le monde?			
FORMATION DES RECRUES ET DES PERSONNES MUTÉES			
La santé et la sécurité font-elles partie de l'orientation du personnel?			
La trousse d'orientation comprend-elle des protocoles de sécurité écrits?			
FORMATION EN COURS D'EMPLOI			
La responsabilité du suivi des besoins en formation a-t-elle été attribuée?			
La formation est-elle donnée par des personnes compétentes?			
La formation est-elle axée sur les besoins propres au lieu de travail?			
La formation est-elle offerte et mise à jour régulièrement?			
SURVEILLANCE DU MILIEU DE TRAVAIL			
La responsabilité en matière de surveillance a-t-elle été définie?			
Les dangers chimiques, physiques et biologiques font-ils l'objet d'une surveillance régulière?			
Y a-t-il des procédures établies pour l'analyse des besoins?			
Des ressources sont-elles fournies pour faciliter la surveillance du milieu de travail?			
Les dossiers sont-ils conservés, et l'information communiquée?			

LOIS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	Oui	Non	Suivi
PROGRAMME DE GESTION DES DEMANDES D'INDEMNISATION POUR ACCIDENT DU TRAVAIL			
Les responsabilités ont-elles été attribuées?			
Suit-on les progrès des travailleuses et travailleurs blessés?			
PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE ET PROGRAMME DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ PSYCHOLOGIQUES			
Le programme permet-il de recenser et d'atténuer les blessures et les maladies psychologiques?			
A-t-on mis en place des mesures pour protéger la santé et la sécurité psychologiques des travailleuses et travailleurs?			